



## Digitalisation des notes de frais : quels bénéfices ?

*Notre expertise*



Depuis 2014, Artimon est certifié gold par Ecovadis et fait partie du TOP 2% des fournisseurs évalués



Artimon est adhérent du Global Compact depuis 2010 et membre sponsor depuis 2017

## Notes de frais : quels enjeux ?

Allègement des process lourds et chronophages

Maîtrise des aspects légaux / Lutte contre la fraude

Capacité d'auditer et de justifier a posteriori

**27**  
minutes

c'est le temps moyen consacré par les salariés à la **gestion d'une seule note de frais\***

**95%**

des salariés ont le réflexe de **conserver les justificatifs papiers originaux** de leurs dépenses professionnelles\*

Parmi eux, **27%** les conservent eux-mêmes, **73%** les transmettent à leur entreprise\*

Ces taux sont ramenés respectivement **17%** et **23%** dans les entreprises de plus de 800 salariés\*

**15%**

C'est le **taux de fraudes** (contrôles non conformes) estimé pour les PME \*\*

Ce taux est ramené à **10%** pour les grandes entreprises \*\*

**68%**

des salariés remplissent leurs **notes de frais « à l'ancienne »** (formulaires papier, fichiers excel)\*

\*sondage Opinion Way réalisé pour Concur en septembre 2017; \*\* lefigaro.fr – Economie – « Fraude aux notes de frais: une facture salée pour les entreprises » - du 22/06/2017

## Les opportunités portées par les solutions logicielles

Le marché est dynamique. Porté par le digital, le cloud et les technologies mobiles, de nombreuses solutions permettent de gérer dans un outil unique :

- L'accès aux réservations en ligne (voyages, hôtels,...)
- La politique d'achats de voyages de l'entreprise
- La gestion des circuits d'approbation préalable des déplacements professionnels
- La dématérialisation des justificatifs
- L'automatisation ou l'accélération de la saisie des notes de frais ou de permettre de la déporter vers les collaborateurs

### Les principales solutions du marché :

SAP Concur 

traveldoo   
TRAVEL & EXPENSE

amadeus

Notilus

sage

 KDS

### Que dit la loi ?

Selon [l'arrêté du 22 mars 2017 en application de l'article 102 B du livre des procédures fiscales](#), les justificatifs numérisés ont une valeur équivalente aux justificatifs papier devant l'administration fiscale.

Les modalités de numérisation doivent respecter les critères suivants :

- Organisation de l'archivage spécifique et documenté garantissant disponibilité, lisibilité et intégrité des factures numérisées durant toute la durée de conservation
- Copie conforme en image et en contenu,
- Couleurs reproduites à l'identique, pas de traitement d'image
- Compression possible, sans perte
- Format PDF obligatoire avec horodatage, empreinte numérique, cachet serveur et signature électronique (RGS de niveau une étoile minimum)

## Des gains pour la société et ses collaborateurs

### Gains société

- **Réduction des temps de traitement** administratifs
- **Anticipation des provisions** pour une meilleure maîtrise de la trésorerie
- Généralisation de l'**application des tarifs préférentiels négociés** dans le cadre de la politique d'achats de voyage de l'entreprise
- **Réduction des coûts d'archivage**



### Gains collaborateurs

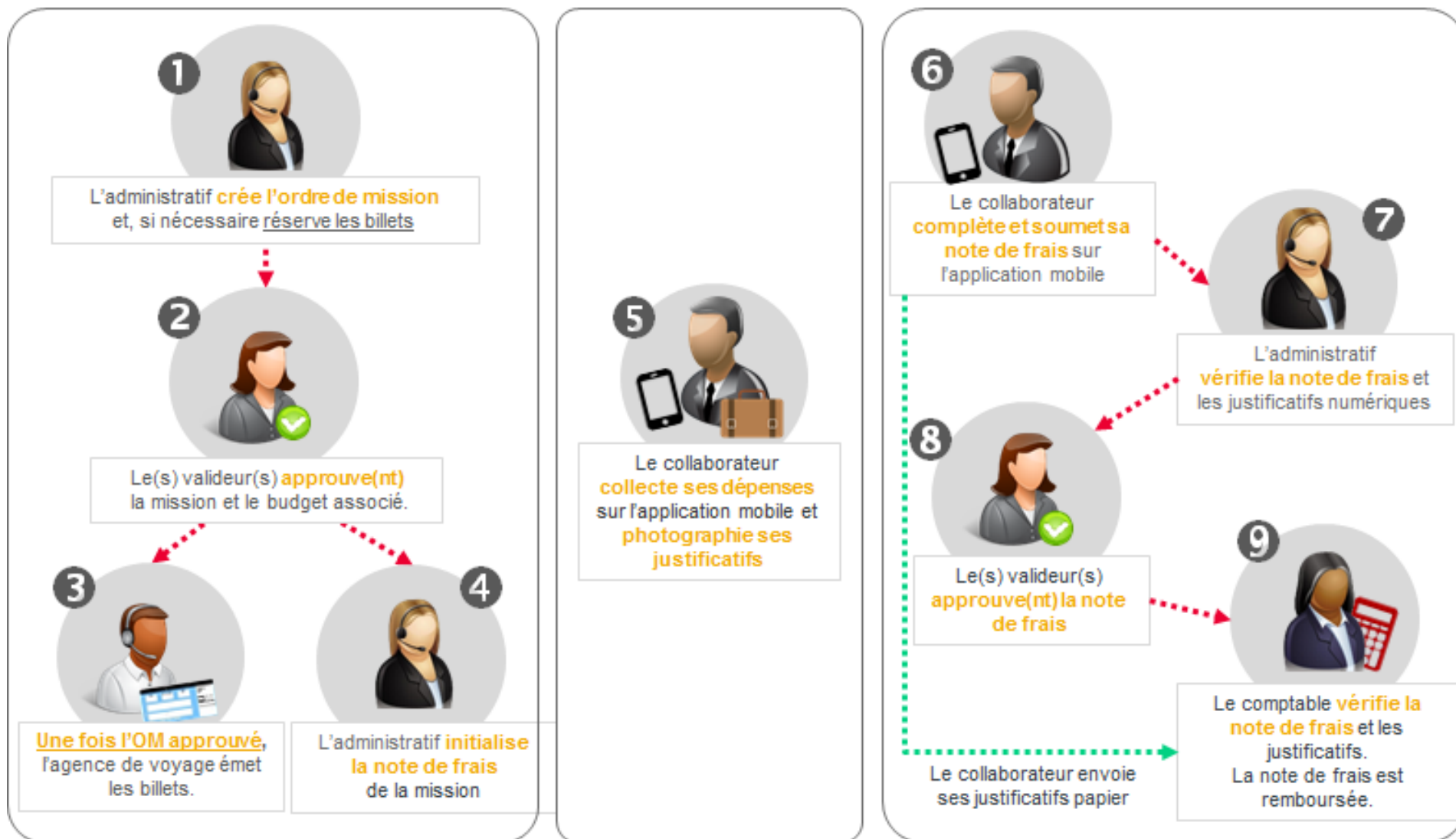
- **Pré-saisie**, réduction des temps de saisie
- **Accélération des remboursements**, réduction des risques de non remboursement pour causes de pertes de justificatifs
- **Mobilité** (applications mobiles), ergonomie

## Exemple de processus cible

### Avant le déplacement

### Pendant le déplacement

### Après le déplacement



## Notre apport



### Connaissance du marché et des pratiques

- RFI, solutions
- Benchmark des processus et organisation
- Pratiques de dématérialisation



### Organisation et optimisation des process

- Evolution des métiers support et administratifs (comptables, assistantes, CSP notes de frais)
- Rôle du collaborateur
- Simplification du réglementaire mission et note de frais



### Outillage et déploiement des nouveaux processus

- Aide au choix de la solution
- AMOA
- Relation avec les éditeurs
- Accompagnement du changement
- Communication
- Formations et tutoriels
- Support opérationnel post démarrage



## Artimon en quelques mots

- Artimon est un cabinet de **conseil en organisation et management indépendant**
- Notre métier est d'**accompagner nos clients pour la réussite de leurs projets de transformation**
- **Nos savoir-faire couvrent l'ensemble des dimensions de ces projets, du cadrage à la mise en œuvre :**
  - Stratégie opérationnelle
  - Efficacité des processus et organisation des fonctions
  - Performance des systèmes d'information
  - Evaluation et pilotage de la performance
  - Conduite du changement
  - Management de projet

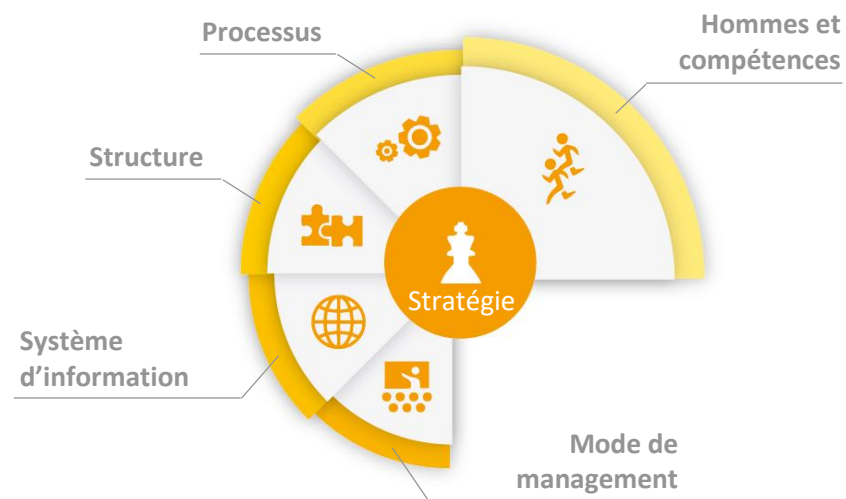
1.000 MISSIONS

60 CONSULTANTS

23 ANS DE CONSEIL

9 M€ CA

Notre conviction : la performance naît de la cohérence de l'ensemble des leviers de l'organisation



### Stratégie opérationnelle

- Stratégie de développement
- Transition numérique et stratégie digitale
- Modélisation économique
- Positionnement des métiers
- Organisation des réseaux
- Gouvernance
- Stratégie SI

### Conduite du changement

- Analyse de perception et d'impacts
- Plan de conduite du changement
- Accompagnement individuel
- Accompagnement collectif
- Formation
- Communication et knowledge
- Coaching d'équipes

### Performance des systèmes d'information

- Urbanisation
- Assistance au choix de solution
- Conception et mise en œuvre des solutions
- Optimisation des outils en place
- Pilotage de projets digitaux

### Evaluation et pilotage de la performance

- Analyse économique des activités
- Conception et mise en œuvre du contrôle de gestion stratégique
- Dynamique d'amélioration continue
- Business Intelligence
- Big Data – Analyse prédictive

### Efficacité des processus et organisation des fonctions

- Efficacité opérationnelle
- Optimisation et reconfiguration des processus et responsabilités
- Digitalisation des processus
- Dimensionnement des équipes
- Contrôle interne
- Management de la qualité

### Management de projet

- Cadrage et structuration
- Planification et budget
- Animation des instances
- Contrôle des risques
- Préparation des arbitrages
- Communication de projet



Vos contacts



**A**  
**Artimon**  
Conseil en management et organisation

**Gilles SIMON**  
*Associé Dirigeant*  
[gsimon@artimon.fr](mailto:gsimon@artimon.fr)

---

8, rue de la Victoire 75009 Paris - Tél. : 01 53 20 89 89 - [www.artimon.fr](http://www.artimon.fr)

**A**  
**Artimon**  
Conseil en management et organisation

**Laurent SAGLIETTO**  
*Directeur*  
[lsaglietto@artimon.fr](mailto:lsaglietto@artimon.fr)

---

8, rue de la Victoire 75009 Paris - Tél. : 01 53 20 89 89 - [www.artimon.fr](http://www.artimon.fr)